

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 3 juin 2025, à 20 h, sous la présidence de M. Francis Gagné, maire.

PRÉSENCES :

Sont présents, M. Etienne Lemelin, M. Patrice Bilodeau, M. Gilbert Grenier, Mme Anne-Marie Couture, Mme Ginette Camiré et Mme Sonia Tremblay.

Marie-Eve Parent, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

AVIS DE CONVOCATION :

Conformément aux articles 153 et 157 du Code municipal, tous les membres du conseil présents sur le territoire assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation. Les membres du conseil consentent unanimement à ce que les sujets suivants soient traités lors de la présente séance :

- Transaction et quittance à intervenir avec M. Frédéric Dupont et Mme Myriam Turgeon-Tanguay;
- Vente du lot no. 6 303 453 à Gestion PQ Inc. et Construction Vincent Camiré Inc. ;
- Déplacement d'un poteau par Télus.

117-06-2025

TRANSACTION ET QUITTANCE À INTERVENIR AVEC M. FRÉDÉRIC DUPONT ET MME MYRIAM TURGEON-TANGUAY :

Il est proposé par M. Etienne Lemelin et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise le maire et la directrice générale et greffière-trésorière ou la directrice générale adjointe en son absence, à signer la transaction et quittance à intervenir avec M. Frédéric Dupont et Mme Myriam Turgeon-Tanguay, propriétaires du lot no. 6 447 786.

118-06-2025

VENTE DU LOT NO. 6 303 453 À GESTION PQ INC. ET CONSTRUCTION VINCENT CAMIRÉ INC. :

Il est proposé par Mme Anne-Marie Couture et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise le maire et la directrice générale et greffière-trésorière ou la directrice générale adjointe en son absence, à signer le contrat notarié ou tout autre document pour la vente du lot no. 6 303 453 à Gestion PQ Inc. et Construction Vincent Camiré Inc.

119-06-2025

DÉPLACEMENT D'UN POTEAU PAR TÉLUS :

Il est proposé par Mme Ginette Camiré et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte les frais de Télus au montant de 9 379.85 \$ plus les taxes pour le déplacement du poteau situé sur la rue Saint-Georges pour la future rue du Développement Bonne-Entente, le tout en conformité avec la demande d'exécution de travaux en date du 29 mai 2025.

Francis Gagné, maire

Marie-Eve Parent, directrice générale
et greffière-trésorière

Je, Francis Gagné, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francis Gagné, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance extraordinaire est disponible.

Marie-Eve Parent, directrice générale
et greffière-trésorière